

2

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
L'ASILE DES ALIÉNÉS
DE GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1925



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue du Jura, 14
1926

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
L'ASILE DES ALIÉNÉS
POUR L'ANNÉE
1925



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue du Jura, 14
1926

RAPPORT
DE
L'ASILE CANTONAL DES ALIÉNÉS

Commission administrative

MM. *Jaquet, Hermann*, Conseiller d'Etat. Président.
Puthon, Louis, Vice-président.
Dufaux, Alexandre, Secrétaire.
Ritzchel, Eugène.
Grasset, René.
Dr *Veyrassat, Jean-Alfred*.
Navazza, Frédéric.
Mlle Dr *Schaetzel, Mariette*.

M. le Procureur général fait partie de droit de la Commission.

Médecin-Directeur :
M. le Dr *Ladame, Charles*.

Rapport administratif et financier

Le budget de l'Asile de Bel-Air pour l'année 1925 prévoyait :

aux dépenses.	Fr. 979.200,—
et aux recettes	» 915.500,—
soit un déficit de	Fr. 63.700,—

Les recettes diverses et pensions ont été de	Fr. 296.792,70	
Allocation annuelle	Fr. 650.000,—	
Solde en caisse au 31 décembre 1924	Fr. 10.381,35	957.174,05

Les dépenses totales se sont élevées à	Fr. 954.322,20	
Solde en caisse au 31 décem- bre 1925	Fr. 2.851,85	957.174,05

Il a été payé à l'Asile pour les pensions :

	Par les familles des malades	par l'Assistance publique médicale Confédérés et Etrangers	Genevois	Total
en 1925 : Fr. 154.278,05		50.128,30	35.521,10	239.927,45
en 1924 : Fr. 170.764,70		43.001,—	25.945,65	239.711,35
Différence en 1925 : — Fr. 16.486,65.		+ 7.127,30	+ 9.575,45	+ 216,10

La somme des différences perçues en plus en 1925 par l'Assistance publique médicale compense au-delà la différence perçue en moins cette même année pour les pensions des particuliers. La situation économique actuelle entraîne une diminution sensible de l'apport de ces derniers ; par contre, l'activité de l'assistance publique médicale se manifeste par une participation plus élevée aux pensions des assistés.

L'excédent des dépenses de 1925 par rapport à l'excédent des dépenses de 1924 solde par une plus-value de Fr. 604,85.

Le rapport pour l'exercice 1924 laissait prévoir que l'année 1925 se trouverait lourdement chargée de dépenses affectées à des réparations urgentes. Une partie de celles-ci ont pu être faites ; il en reste encore à exécuter qui grèveront fortement les prochains exercices.

Le calcul des journées s'établit comme suit :

	En 1924	En 1925
Fonctionnaires, infirmiers et infirmières, employés, journaliers	57.610	56.068
Malades	147.759	149.290

Suivant leur nationalité, les malades se répartissent ainsi :

	Journées	Journées
Genevois	125.039	125.150
Confédérés	7.268	7.060
Etrangers	15.452	17.080
Total	147.759	149.290

Le coût de la journée, non compris les intérêts du capital engagé, a été :

	en 1923	en 1924	en 1925
Pour les malades et employés réunis. Fr.	5.044	4.663	4.647
Pour les malades seuls »	7.074	6.481	6.392

Malades au compte de l'assistance publique médicale

	Hommes	Femmes	Total
Présents le 1er janvier 1925	143	159	302
Entrés en 1925	48	41	89
Total en traitement dans l'année	191	200	391
Sortis en 1925	55	38	93
Présents le 31 décembre 1925	136	162	298

Total des journées au compte de l'assistance publique médicale pour l'année 1925 : 109.526, soit les 73 % du total des journées des malades en traitement à l'asile.

Tableau comparatif des dépenses pour nourriture en 1924-1925

	En 1924	En 1925	En plus	En moins
Viande	49.116 —	42.573 95		6.542 05
Charcuterie	14.265 60	11.684 85		2.580 75
Volaille, gibier	1.440 50	471 75		968 75
Poissons	1.227 85	1.053 50		174 35
Pain	31.947 —	34.585 70	2.638 70	
Lait	37.734 80	36.554 90		1.179 90
Œufs	2.413 05	3.155 20	742 15	
Fromage	20.280 10	15.431 40		4.848 70
Beurre	5.064 40	4.500 40		564 —
Café	6.743 —	5.952 55		790 45
Chicorée	877 55	987 90	110 35	
Chocolat	2.093 20	1.579 70		513 50
Sucre	4.402 70	2.897 80		1.504 90
Pâtes	4.215 95	2.145 70		2.070 25
Graisse	12.716 10	11.538 60		1.177 50
Vin	3.410 45	2.847 60		562 85
Pommes de terre, Fruits et légumes secs	13.172 95	10.627 —		2.545 95
Fruits et légumes frais		5.406 15		
Conserves, farineux et divers		24.800 60		
		15.599 75		
Total	108.218 20	234.395 —	3.491 20	88.435 60
A déduire : Entretien des jardiniers porté à la rubrique « Potager, préaux et bois »	319.339 40	234.395 —	1.100 —	233.295 —
	1.000 —			
	318.339 40			

Prix de revient de la journée nourriture :
en 1923, Fr. 1.503 ; en 1924, Fr. 1.549 ; en 1925, Fr. 1.143.

Coefficient des dépenses quotidiennes pour nourriture. Valeur en francs

	En 1924	En 1925	En plus	En moins
Viande	0.239	0.207		0.032
Charcuterie	0.068	0.057		0.011
Volaille, gibier	0.007	0.002		0.005
Poissons	0.005	0.005		
Pain	0.155	0.168	0.13	
Lait	0.183	0.178		0.005
Œufs	0.011	0.015	0.04	
Fromage	0.098	0.076		0.022
Beurre	0.024	0.022		0.002
Café	0.032	0.029		0.003
Chicorée	0.004	0.004		
Chocolat	0.010	0.008		0.002
Sucre	0.021	0.014		0.007
Pâtes	0.020	0.010		0.010
Graisse	0.061	0.056		0.005
Vin	0.016	0.014		0.002
Pommes de terre	0.064	0.051		0.013
Farineux	0.024			
Fruits frais et secs	0.017			
Autres denrées	0.484	0.225		0.300
	1.543	1.141	0.17	0.419

Observations. — La baisse du coefficient des dépenses nourriture en 1925 provient :

1^o d'une diminution très sensible du coût de plusieurs aliments, entre autres :

viande	9 à 10 %	en moyenne
charcuterie	22 à 24 %	»
sucre	25 à 30 %	»
beurre et fromage	5 à 7 %	»
pommes de terre	17 à 20 %	»
chocolat	7 à 8 %	»

2^o d'une moindre consommation des aliments de luxe : conserves mi-fines et fines, volaille, gibier, etc.;

3^o d'une utilisation plus complète des ressources de l'asile ;

4^o d'une estimation plus réduite, en rapport avec les marchés de gros, du prix des légumes et autres produits du potager et du domaine.

Fonds Castan au 31 décembre 1925.

DOIT :			AVOIR :		
1925		Fr. Ct.	1925		Fr. Ct.
	Loyer maison jardi-			Intérêts Mme Verdan-	
	niers	400.—		Sansonnens.	150.—
	Coupons divers	612.75		Payé aux malades tra-	
	Allocation	4.273.25		vailleurs pendant	
				l'année	5.136.—
		5.286.—			5.286.—

Dons et legs (1925).

DOIT :			AVOIR :		
1925		Fr. Ct.	1925		Fr. Ct.
	Compte capital au 31			Compte capital au 31	
	décembre 1925	6.597.10		décembre 1925	6.859.05
	Intérêts	229.70		Commission banque	—50
	Tronc des pauvres				
	1926	32.75			
		6.859.55			6.859.55

DÉPENSES

RECETTES ET DÉPENSES DE L'ASILE DE BEL-AIR EN 1925

RECETTES

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
Solde en caisse au 1er janvier	10,381	35	Traitements	381,942	65
Reçu pour pensions de particuliers	154,278	05	Nourriture	290,558	75
Reçu de l'A. P. M. pr Confédérés et Etrangers	50,128	30	Pharmacie	3,324	05
Reçu de l'A. P. M. pour Genevois	35,521	10	Blanchissage	10,187	30
Reçu de l'A. P. M. pour journées non remb. des années antérieures	6,739	90	Lingerie	8,376	90
Produits du potager: légumes, fruits; fagots	24,813	95	Literie	11,173	85
Ferme	8,500	—	Mobilier	12,440	65
Recettes diverses	16,811	40	Chevaux et voitures	3,643	55
Allocation	650,000	—	Frais divers	14,358	30
			Livres et journaux	1,006	55
			Vêtements et chaussures	4,899	65
			Combustibles	66,560	75
			Eclairage	5,554	40
			Eau	6,424	10
			Assurance accidents	7,737	85
			Immeubles et machines	58,044	95
			Potager et entretien des routes et préaux	19,397	—
			Inhumations	1,459	25
			Allocation au fonds Castan.	4,443	—
			Restitution des excédents de pensions	3,021	65
			Pensions de retraite	39,767	05
			Solde en caisse au 31 décembre	954,322	20
				2,851	85
				957,174	05

RAPPORT MÉDICAL

Statistique des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er janvier	183	221	404
» entrés dans l'année	137	126	263
» en traitement	320	347	667
» sortis dans l'année	111	93	204
» décédés dans l'année	30	28	58
» sortis dans l'année, total	141	121	262
» en traitement le 31 décembre	179	226	405

I. Formes des maladies mentales

Formes mentales	Etat au 1. 1. 1925		1 ^{er} séjour		X ^{me} séjour		Sorties		Décès		Etat au 31 12 1925	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Congénitales	45	33	2	2	6	4	11	4	—	1	42	34
Constitutionnelles	1	4	1	6	5	3	6	6	—	—	1	7
Acquises	84	141	20	39	9	17	24	56	4	7	85	134
Organiques	28	36	25	35	4	2	16	16	16	16	26	41
Epileptiques	6	2	4	3	2	—	2	2	1	1	9	2
Toxi-infectieuses	18	5	39	12	19	2	51	8	9	3	16	8
TOTAUX	182	221	91	97	45	28	110	93	30	28	178	226
Non aliéné	1		1			1	1	1			1	

II. Premier séjour et séjours multiples

	Hommes	Femmes	Total
Premier séjour	93	97	190
» sortis dans l'année *	58	47	105
X ^{me} séjour	44	29	73
» sortis dans l'année *	26	17	43
TOTAUX.	137	126	263

* Les décès ne sont pas compris.

* Les décès ne sont pas compris.

III. Durée du séjour des malades entrés et sortis en 1925

Durée du séjour		Hommes %		Femmes %		Totaux %	
1 semaine	11	7,9	7	5,8	18	6,8	
2-3 semaines	38	27,1	18	15,0	56	21,0	
4 semaines	14	10,0	19	15,8	33	12,9	
Sortis dans le 1 ^{er} mois	63	45,0	44	36,6	107	40,8	
1-2 mois	20	14,2	15	12,5			
2-3 mois	7	5,0	8	6,6			
3-4 mois	9	6,4	6	5,0			
4-6 mois	11	7,9	9	7,5			
Sortis dans les 6 mois	110	78,6	82	68,3	192	73,4	
6-12 mois	11	7,9	15	12,5			
Sortis dans le cours de l'année	121	86,5	97	80,0	218	83,7	

IV. Mouvement de la population de l'Asile en 1925

FORMES des MALADIES MENTALES	POPULATION ANCIENNE						POPULATION NOUVELLE								Population restante											
	Présents le 1 ^{er} janvier			Décès en 1925			Présents le 31 décembre			Entrées 1 ^{er} séjour		Sorties 1 ^{er} séjour		Sorties X ^{me} séjour		Décès 1 ^{er} séjour		Décès X ^{me} séjour		Total le 31 décembre 1925						
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	H.	F.	H.		F.	H.	F.	H.		F.	T.				
Formes :																										
Congénitales	45	33	78	2	—	2	6	4	1	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	4	42	34	76
Constitutionnelles	1	4	5	3	—	3	5	3	—	2	5	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4	1	7	8
Acquises	84	141	225	7	19	26	20	39	9	17	13	27	5	10	—	—	—	—	—	—	—	11	19	85	134	219
Organiques	28	36	64	6	8	14	25	35	4	2	12	9	—	1	6	8	2	—	—	—	—	9	19	25	41	66
Epileptiques	6	2	8	—	—	—	4	3	2	—	1	2	1	—	1	1	—	—	—	—	—	3	9	2	2	11
Toxi-infectieuses	18	5	23	7	1	8	12	19	2	32	6	12	2	6	3	2	—	—	—	—	—	6	3	16	8	24
TOTAUX	182	221	403	25	28	53	91	97	45	28	59	47	26	16	13	12	4	—	—	—	—	34	49	178	226	404
Non aliéné	1	—	1	—	—	—	1	1	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1

V. — Nationalités des malades entrés en 1925

	Hommes	Femmes	Total	%
Genevois	58	56	114	43,4
Confédérés	54	37	91	34,6
Etrangers	25	33	58	22,0
TOTAUX..	137	126	263	
CONFÉDÉRÉS				
	Hommes	Femmes	Total	
Vaud	13	10	23	
Berne	14	12	26	
Neuchâtel	4		4	
Soleure	2	2	4	
Valais	5	2	7	
Fribourg	9	5	14	
Argovie	2	1	3	
Lucerne	1	2	3	
Zurich		1	1	
Bâle-Ville		1	1	
Saint-Gall	1		1	
Grisons	1		1	
Tessin	1		1	
Schwytz	1	1	2	
TOTAUX....	54	37	91	
ÉTRANGERS				
	Hommes	Femmes	Total	
France	11	19	30	
Allemagne		6	6	
Autriche	2		2	
Amérique	1		1	
Pologne		1	1	
Italie	11	7	18	
TOTAUX....	25	33	58	

VI. Rapatriements

En 1925, 63 malades ont été rapatriés :

	Hommes	Femmes	Durée moyenne du séjour
Dans le canton de Berne	6	7	70 jours
» » Vaud	3	4	49 »
» » Fribourg	3	2	29 »
» » Tessin	—	3	— »
» » Valais	2	1	37 »
» » Soleure	—	2	31 »
» » Lucerne	—	2	43 »
» » Argovie	1	1	31 »
» » Grisons	1	—	55 »
» » Neuchâtel	2	—	— »
TOTAUX	18	22	
En France	3	10	179 jours
Allemagne	—	3	110 »
Italie	—	5	240 »
Luxembourg	1	—	—
Pologne	1	—	plus. années
TOTAUX	5	18	
TOTAL GÉNÉRAL	23	40	

VII. Etat des malades à la sortie

Forme des maladies mentales	Guéris ou très amélior.		Améliorés		Stationnaires		Décédés		TOTAUX		
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	T.
F. congénitales	—	—	1	1	10	3	—	1	11	5	16
F. constitutionnelles	6	1	—	4	—	1	—	—	6	6	12
F. acquises	2	5	7	24	15	27	4	7	28	63	91
F. organiques	—	—	7	1	9	15	16	16	32	32	64
F. épileptiques	—	—	2	1	—	1	1	1	3	3	6
F. toxi-infectieuses	26	1	18	3	8	4	9	3	61	11	72
TOTAUX	34	7	34	34	42	51	30	28	140	120	260
Non aliéné									1	1	2
									141	121	262

VIII. Nomenclature des décès d'après la cause immédiate de la mort et selon l'affection mentale.

Formes des maladies mentales :	Cause immédiate de la mort :	F.	T.
Idiotie avec accès épileptiques	Tbc pulmonaire et intestinale	1	1
Catatonie	Bronchopneumonie	—	1
Hébéphrénie	id.	—	1
» sur débilité mentale	id.	1	1
Démence paranoïde	id.	1	1
id.	Myocardite	—	1
id.	Hémorragie cérébrale	1	1
id.	Tumeur maligne du poulmon	1	1
id.	Anémie pernicieuse	—	1
Démence mœcoce	Myocardite	1	1
id. avec accès épileptiques	Asphyxie	1	1
Mélancolie d'involution	Hémorragie gastrique	—	1
Paralysie générale	Bronchopneumonie	2	2
id.	Pneumonie	—	1
id. avec Tabès	Méningite syphilitique	1	1
id.	Asphyxie dans un accès paratuberculeux	1	1
id.	Cachexie	1	1
id.	Pleurésie purulente	1	1
Luës cérébrale	Sclérose cérébrale	—	1
Lésions en foyer	Bronchopneumonie	1	1
id.	Néphrite chronique	2	3
Démence aphasique	Hémorragie cérébrale	1	1
Artériosclérose cérébrale	Embolie cérébrale	1	1
id.	Coma diabétique	—	1
Paranoïa sénile	Néphrite interstitielle	1	1

Formes des maladies mentales :	Cause immédiate de la mort :	F.	T.
Démence sénile	Bronchopneumonie	1	5
id.	Tbc pulmonaire avec Myocardite	4	3
id.	Sclérose rénale	2	1
id.	Embolie cérébrale	1	1
id.	Cancer du Mésentère	1	1
id.	Néoplasme abdominal	1	1
id.	Marasme sénile	1	1
id.	Pyélonéphrite	1	1
id.	Bronchopneumonie	1	1
Gilome cérébral	id.	1	1
Tumeur cérébrale	Cancer de l'utérus, Périonite	1	1
Epilepsie	Tbc pulmonaire	1	1
Démence épileptique, Cachexie	Bronchopneumonie	—	1
Alcoolisme chronique	Gangrène pulmonaire	1	1
id.	Asystolie	—	1
id.	Cardiopathie	—	1
Delirium tremens	Cancer de la langue	1	1
Psychose de Korsakow	Marasme	—	1
id.	Bronchopneumonie	1	1
Délire infectieux	Urémie, Néphrite, Sclérose	—	1
id. urémique	Anémie pernicieuse	1	1
Psychose toxi-infectieuse	Myocardite aigüe	1	1
Délire aigu	Hypérémie généralisée	—	1
id.	Hémorragie intestinale	1	1
id.	Totaux	30	58

REMARQUES.

Le nombre des entrées et des sorties des malades s'équilibre à une unité près. Il faut remonter assez haut pour trouver une année comparable à celle de 1925 pour le faible nombre des entrées. L'asile, malgré cela, s'encombre progressivement et la situation devient très difficile. La stagnation des malades appartenant aux formes mentales congénitales (idiots et imbéciles) et acquises (démences juvéniles, dites démence précoce ou schizophrénie) en est la cause essentielle. C'est à peine si le 13,2 % des chroniques et des incurables, quitte l'asile annuellement. Encore ce chiffre ne comprend-il pas les décès, mais, par contre, tous les malades entrés vers la fin de l'exercice.

Bel-Air héberge toute une colonie de malades dont la capacité sociale a été en bonne partie réduite par l'alcool, individus qui sont ici faute d'une institution appropriée à leur cas.

La Direction a fait au cours de l'année le recensement des femmes tranquilles, n'ayant besoin ni de surveillance active, ni de soins médicaux constants. Ces malades pourraient, sans inconvénient, être transférées dans un asile d'incurables analogue à celui qui existe à Loëx pour les hommes.

Une statistique de ce genre basée sur les diagnostics et les pronostics est extrêmement intéressante, car elle permet de repérer les malades qui, sous certaines conditions précises, pourraient être libérés. En outre, elle a l'immense avantage de faciliter au personnel médical l'utilisation des facultés de travail encore enlisées dans la démence. C'est là une des tâches et non des moindres de la thérapeutique par le travail.

En 1900, Genève offrait aux personnes atteintes de troubles mentaux et qu'il fallait hospitaliser, un asile de 300 lits (150 pour les hommes et 150 pour les femmes), auxquels s'ajoutèrent en 1912 une vingtaine de lits dans la division des femmes. Mais dès 1907, la population dépassait déjà de 4 unités le nombre des places disponibles. La progression dès lors fut constante et, bien qu'au ralenti actuellement, l'encombrement s'accroît. En 1925, Bel-Air hébergeait 179 hommes et 226 femmes, soit environ 25 hommes et plus de 50 femmes de trop.

Les salles de surveillance qui, pour remplir efficacement leur rôle doivent être spacieuses et normalement peuplées, ont jusqu'à 6 et 8 lits de trop (les ruelles des lits sont quasi

inexistantes), les chambres d'isolement à un lit en ont le plus souvent jusqu'à 3, et des malades doivent encore coucher dans les corridors. Les salles de réunion deviennent intenable en hiver et par le mauvais temps.

Les dortoirs surpeuplés où les lits forment une masse presque continue, où les cas aigus et curables et les chroniques, agités, dangereux, sont mêlés aux tranquilles et aux déprimés, offrent les conditions les plus défavorables et paralysent toute action thérapeutique.

Une clinique psychiatrique, digne de ce nom, doit pouvoir en tout temps accueillir toutes les demandes d'admission d'urgence : tout retard amoindrit considérablement les chances de guérison, voire d'amélioration. Au prix de grandes difficultés, Bel-Air a pu jusqu'ici satisfaire à toutes les demandes sans aucun retard. Sous peu il n'en pourra plus être ainsi.

L'asile de Bel-Air, créé il y a 25 ans, pour remédier à la situation intenable et dangereuse dans laquelle se débattait l'asile des Vernets, connaît maintenant les mêmes difficultés et les mêmes dangers et il est de toute urgence d'y porter promptement remède.

Créer de la place pour isoler les agités et les dangereux, aigus et chroniques, est une nécessité inéluctable et qui ne souffre plus aucun délai.

La création de l'asile d'incurables d'Anières serait déjà un premier pas. Le nouvel asile enlèverait à Bel-Air des personnes tranquilles et des bonnes travailleuses, mais leur départ favoriserait pour un temps quelques déplacements intérieurs. Cependant, le problème du dégoût de l'asile n'en restera pas moins *entier*.

Dans un autre domaine, la Commission se trouve aussi en face de grandes difficultés :

L'état de vétusté des immeubles, des machines, de la tuyauterie, des canalisations, etc., nécessiteront à bref délai des réparations importantes et coûteuses.

Cette année déjà certains canaux entièrement obstrués par les racines des arbres ont dû être changés. D'autre part, pour permettre la conservation des produits du potager, des caves ont été créées sous certains bâtiments qui n'en possédaient pas.

1925 fut avant tout une année d'études et de travaux préparatoires à une réorganisation des divers services de l'asile.

La concentration des forces, leur meilleure utilisation, une surveillance et un contrôle plus stricts et constants permirent, sur de nombreux postes, des économies sensibles.

La consommation de charbon, d'eau, de gaz et d'électricité a pu être réduite à un minimum grâce à l'installation d'appareils de contrôle.

La bonne volonté, l'esprit de discipline et le sens du devoir du personnel facilitèrent cette réorganisation.

A part une ou deux évasions et quelques tentatives d'évasion, il n'y a pas de faits graves à signaler.

Comme d'habitude, les malades ont joui d'une assez grande liberté de circulation ; les sorties libres, les permis-abus. Quelques malades accompagnés ont pu se rendre au Salève et aux Voirons, voire même à une exposition de travaux féminins.

La thérapeutique par le travail ne donne pas encore des résultats suffisants. De nombreux obstacles doivent être franchis avant que Bel-Air possède une organisation rationnelle des occupations destinées aux malades.

Plusieurs groupes et sociétés d'amateurs, amis dévoués et fidèles de l'asile, sont venus donner comme chaque année quelques heures de délassement aux malades.

Les dons en espèces et en nature ont largement favorisé la préparation de l'arbre de Noël. Le Conseil de surveillance, la Société genevoise de prophylaxie mentale et d'autres personnes ont également assisté à ces fêtes.

La Commission administrative est reconnaissante des témoignages d'intérêt que toutes ces personnes donnent à l'asile de Bel-Air et elle leur adresse, au nom des malades et de la direction, ses plus vifs remerciements.

PERSONNEL.

Le Dr Charles Ladame, médecin-directeur, est entré en fonctions le 15 janvier.

Le Dr Paul Métral, 1er médecin-adjoint, après 15 ans de services, a quitté l'asile pour cause de maladie le 22 décembre.

Le Dr Georges de Morsier, 2ème médecin-adjoint, a été appelé à cette date au poste de 1er médecin-adjoint.

Le Dr Alfred Glaus, de Bâle, a été nommé 2ème médecin-adjoint ; il est entré en fonctions le 21 décembre.

Le Dr N. Roussine et la Doctoresse S. Rogovine, médecins remplaçants de vacances, ont été nommés médecins-internes, pour une année, dès le 1er décembre.

Le Dr Herrmann, interne depuis mai 1924, a quitté le service le 6 septembre.

M. Berthet, chef de culture, a pris sa retraite le 30 novembre, après 25 ans de service. M. Pelletier a été appelé à lui succéder dès le 1er décembre.

Madame Boujon, chef-lingère depuis le 31 août 1925, a quitté son service. Elle a été remplacée par Mme Janin, qui est entrée en fonctions le 1er janvier 1926.

M. Denys, économe de l'établissement du 1er juin 1921 au 31 décembre 1925, est resté employé à Bel-Air en qualité de commis.

M. F. Guinchard, nommé économe-comptable de Bel-Air en décembre, est entré en fonctions le 1er janvier 1926.

Il n'y a eu que peu de changements dans les rangs du personnel infirmier et des services généraux.

Au nom de la Commission administrative
Le Président : Hermann JAQUET.

EXTRAIT
DES
REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

Du 17 juillet 1926

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale ;

Sur la proposition du Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales ;

Arrête :

D'approuver pour l'exercice 1925 les comptes rendus administratifs et financiers de l'Hôpital cantonal, de l'asile des aliénés, de l'hospice des convalescents et de l'asile de Loex, et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier d'Etat,

Théodore BRET.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
COMMISSION ADMINISTRATIVE	3
RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER	5
RAPPORT MÉDICAL	11
REMARQUES	18
PERSONNEL	20
EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT	22
